

## **Jean-Baptiste Proulx 1793-1856**

### **Agriculteur prospère, député et Patriote au franc-parler**

Jean-Baptiste Proulx naît à Nicolet le 13 juillet 1793. Il appartient à une lignée d'agriculteurs qui remonte aux origines de la seigneurie. Il s'inscrit dans une société, comme le signale Richard Chabot, « ... où les réseaux d'entraide fondés sur les liens de parenté et les alliances de famille occupent une place primordiale. » Jean-Baptiste fait son cours classique au Séminaire de Nicolet, mais contrairement à ses confrères qui optent pour les professions libérales, il se lance en agriculture par vocation.

Jean-Baptiste Proulx possède un cheptel considérable pour l'époque. Il est un important fournisseur de viande de boucherie à Nicolet. Il vend du foin sur le marché de Trois-Rivières. En 1830, à l'âge de 37 ans, il épouse Flore Lemire, une jeune veuve de Baie-du-Febvre qui lui apporte une dot appréciable. Il est sans doute l'exploitant agricole le plus important de Nicolet.

Cet homme entreprenant s'implique dans divers domaines de l'activité humaine. Chabot souligne qu'il « figure parmi les membres les plus en vue des organisations de son village ». Il précise qu'on lui demande souvent de jouer le rôle de parrain pour un nouveau-né de la paroisse. Il est également lieutenant dans le 2<sup>e</sup> bataillon de la milice du comté de Buckingham, dont Nicolet fait partie. Il est donc un homme en vue auquel il est bon d'associer son nom. Un chef de file. Son influence s'étend même jusque dans la région de Trois-Rivières. C'est un notable.

En devenant député de Buckingham en 1820, Jean-Baptiste suit les traces de son oncle Louis qui a occupé cette fonction à compter de 1804. À la Chambre d'assemblée, Jean-Baptiste Proulx s'intéresse particulièrement aux questions d'agriculture et de colonisation.

Depuis le début des années 1830, le parti Patriote de Louis-Joseph Papineau détient la majorité à la Chambre d'assemblée. Les parlementaires critiquent le système colonial britannique. Pendant la campagne électorale de 1834, Jean-Baptiste Proulx défend ouvertement les quatre-vingt-douze résolutions présentées par Papineau, réclamant notamment le contrôle du budget par les députés. Jean-Baptiste Proulx est réélu haut la main. Par la suite, Proulx s'associe à son beau-frère, Jean-Baptiste Hébert, et au docteur Joseph-Ovide Rousseau, également de Nicolet, pour inciter la population du comté à se soulever contre l'autorité britannique. Les trois hommes multiplient les assemblées sur le perron des églises après la messe du dimanche. Même la révolte armée sera évoquée comme une possibilité. Ces propos incendiaires conduiront Jean-Baptiste Proulx en prison, au Pied-du-Courant, à Montréal. Jean-Baptiste Proulx est libéré à la fin du mois de février 1838, sans autre forme de procès, faute de preuves. Il n'est plus député de Nicolet. Le Bas-Canada est gouverné par un Conseil spécial nommé par la Couronne.

Le fougueux parlementaire rentre sur ses terres. Il agrandit son domaine agricole. De 1844 à 1850, il porte son exploitation à 500 arpents de superficie.

Il meurt le 17 juillet 1856 à l'âge de soixante-trois ans. Il est inhumé dans l'église de Nicolet, comme on le faisait à l'époque pour les personnes qui ont beaucoup donné à leur milieu de vie, ce qui tend à démontrer que l'Église lui aura pardonné ses incartades révolutionnaires.